



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

Convocation adressée aux délégués le :

15 janvier 2026

Délégués :

- En exercice : 48
- Présents : 27
- Votants : 35

Délibération

mise en ligne le :

30 janvier 2026

Délibération certifiée exécutoire le :

30 janvier 2026

5 –

RESERVATION D'UNE PARCELLE A MCC POUR L'IMPLANTATION DE BOUYGUES ENERGIE ET SERVICES

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le quinze janvier, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, M. Jérôme DEMULIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMEZ, M. Jean-Michel DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, M. Patrice FRERE, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, Mme Sandra BABLIN, Mme Carine BANAS, M. Geoffrey MATHON, M. Philippe DALLE, M. Nicolas FRANCKE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien OGEZ, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Kévin DEGREAU, Mme Véronique DERANSY, Mme Anne-Sophie DUBOIS, M. Yves DUPONT, Mme Joëlle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Sébastien MESSENT, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT,

Ont donné procuration : Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Sylvain COCQ à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULIER, Monsieur Alain DE CARRION à Monsieur Philippe DRUMEZ, Monsieur Olivier GACQUERRE à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Patrice FRERE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Geoffrey MATHON, Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET à Mme Monique ZARABSKI.

Secrétaire de séance : Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT

La société Bouygues Energie et Services souhaite regrouper les entités de Liévin et de la Chapelle d'Armentières sur un même site. Le regroupement de ces deux entités représente une centaine d'emplois dont 40 emplois administratifs exercés sur site et 60 compagnons sur chantiers.

La situation géographique du Parc des industries Artois Flandres lui convient et elle a retenu le constructeur investisseur MCC Construction Industrielle pour porter le projet.

MCC a retenu une parcelle de 15 000 m² située avenue de Sofia pour porter 2 projets immobiliers :

1. Un bâtiment de 1 000 m² sur une parcelle d'une surface de 10 000 m² pour le projet Bouygues. Ce projet comprend une aire de stockage extérieure de 5 000 m²,
2. Un bâtiment de 1 000 m² sur une parcelle d'une surface de 4 784 m², bâtiment qui n'a pas encore à ce jour de locataire. MCC demande une priorité d'achat sur ce second terrain jusqu'au 30 décembre 2026

Vu le prix de vente de la parcelle proposé à 35 € /m² H.T.,

Considérant qu'une demande d'estimation des domaines est en cours pour la vente de cette parcelle,
Considérant le planning très constraint de ce projet :

- Dépôt du PC en janvier
- Début du chantier en juillet
- Livraison du bâtiment en décembre

Vu l'avis favorable du bureau émis lors de sa réunion du 15 janvier 2026,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Réserve** le terrain d'une superficie d'environ 15 390 m², situé Avenue de Sofia à Billy-Berclau correspondant aux parcelles cadastrées AS 422 et AS 376p au prix de 35 € H.T./m² à la société MCC
- **Précise** que cette décision fera l'objet d'une nouvelle délibération au prochain comité syndical pour autoriser la vente avec l'avis des domaines sur le prix de vente.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,


Le Président
PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS·FLANDRES
André KUCHCINSKI

